

date de dépôt : 07 août 2025
demandeur : ANTON Josiane
pour : pose de panneaux photovoltaïques
adresse terrain : 3 rue du Fond de la Vaux
à Saint-Mihiel (55300)

Commune de Saint-Mihiel

ARRÊTÉ N° 2025/105-URB
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Saint-Mihiel

Le Maire de Saint-Mihiel,

Vu la déclaration préalable présentée le 07 août 2025 par Madame ANTON Josiane demeurant 3 rue du Fond de la Vaux, Saint-Mihiel (55300);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour pose de panneaux photovoltaïques de teinte sombre, sur une seule ligne, en bas de toiture, le long de l'égout du toit et accolés à une rive, à savoir 6 panneaux sur le versant Est et 6 panneaux sur le versant Ouest ;
- sur un terrain situé 3 rue du Fond de la Vaux, à Saint-Mihiel (55300) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 07 juin 2022 ;

Vu l'avis émis par l'Architecte des Bâtiments de France en date du 18 août 2025 ;

ARRÊTE

Article Unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

A SAINT-MIHIEL, le 28/08/2025

Le Maire,




Xavier COCHET

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la déclaration préalable, le 07 août 2025

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.